



Numéro de l'avis de contravention

[REDACTED]



AVIS DE CONTRAVENTION

Le site www.antal.fr vous permet de réaliser vos démarches en ligne et de suivre l'avancement de votre dossier.

Date de l'avis de contravention

06/06/2019

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.

ZAF ACC010100008195233501
135558 48581 9491
1 / 3 1 158



DESCRIPTION DE L'INFRACTION

STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE.
- Prévue par Art. R. 417-9 al. 1, al. 2 du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 417-9 al. 3, al. 5 du C. de la route.

Date / heure : le 31/05/2019 à 14h05
Lieu : RUE DU COMMANDANT CHARCOT
. DEUIL-LA-BARRE - 95

Effet(s) sur le permis de conduire

Cette infraction entraîne un retrait de 3 point(s) du permis de conduire. Une fois votre amende payée, vous recevrez un courrier du service du Fichier national des permis de conduire vous informant de ce retrait de point.

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende en utilisant l'un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction, le retrait éventuel de point(s) correspondant (articles 529 du Code de procédure pénale et L223-1 du Code de la route).

Montant de l'amende :

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à 135 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 06/06/2019, le montant de votre amende est majoré : 375 €

Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

Identification du véhicule

. Immatriculation : [REDACTED]
. Pays : FRANCE
. Marque : [REDACTED]

Agent verbalisateur

. Agent verbalisateur : [REDACTED]
. Code Service : 95PU060000

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet www.antal.fr ou appelez le 0811 871 871 (0,05 €/min + prix d'un appel normal).

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

Vous n'effectuez pas de paiement. Utilisez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention et des pièces indiquées, à :
L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE
TRIBUNAL DE POLICE DE PONTOISE
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

